
Une très mauvaise surprise pour les Québécois de 65 ans

2 485 \$ de moins dans leurs poches au cours de la période 2016-2021

Saint-Georges, le 14 février 2017 - «L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées Beauce-Etchemins (AQDR-BE), condamne fermement la décision que le gouvernement de Philippe Couillard a pris dans le cadre de son budget 2015-2016 concernant la hausse graduelle de l'âge d'admissibilité du crédit d'impôt à l'égard des personnes âgées» a déclaré le président de l'AQDR Beauce-Etchemins, M. André Côté.

De quoi s'agit-il exactement?

Le gouvernement Couillard, dans le cadre de son budget d'austérité adopté en 2015-2016, a haussé en catimini l'âge d'admissibilité au crédit d'impôt en raison de l'âge que le gouvernement du Québec accordait depuis 1972 aux personnes âgées de 65 ans et plus.

«Passé sous le radar de la politique d'austérité du gouvernement libéral de Philippe Couillard, cette coupe fiscale prévoit une hausse graduelle de l'âge de l'admissibilité au crédit d'impôt jusqu'en 2021. Ainsi, pour l'année 2017, ce crédit d'impôt perdu pourra atteindre 497\$ par personne âgée soit au bout de 5 ans en 2021, la jolie somme de 2 485 \$ par personne âgée», de dire le président Côté.

De 65 à 70 ans

«C'est ainsi que toute personne âgée du Québec qui a eu 65 ans en 2016, donc née en 1951, devra maintenant attendre en 2017 avant de pouvoir bénéficier de ce crédit d'impôt en raison de son âge» a ajouté M. Côté.

Pour l'année 2017, les personnes nées en 1952 devront quant à elles, attendre d'avoir 67 ans avant de profiter de ce crédit d'impôt, soit en 2019 au lieu de 2017. Elles perdent donc deux ans de crédit d'impôt par l'application de cette nouvelle mesure fiscale (497\$ X 2=994\$).

Et ainsi de suite... Les personnes nées en 1953 devront attendre d'avoir 68 ans avant de profiter de ce crédit d'impôt, soit en 2020 au lieu de 2018. Elles perdent donc trois ans de crédit d'impôt (497\$ X 3=1491\$).

Et ainsi de suite... Les personnes nées en 1954 devront attendre 69 ans avant de profiter du crédit d'impôt soit en 2021 au lieu de 2019. Elles perdent donc quatre ans avant de profiter du crédit d'impôt (497\$ X 4=1988\$).

Et ainsi de suite... Les personnes nées en 1955 devront attendre l'âge de 70 ans afin de profiter du crédit d'impôt soit en 2025 au lieu de 2020. Elles perdent donc cinq ans avant de profiter du crédit d'impôt (497\$ X 5= 2485\$).

Et enfin, tous les autres personnes nées en 1956 et après 1956, pourront bénéficier de ce crédit d'impôt dès qu'elles auront atteint l'âge respectable de 70 ans

«L'âge d'admissibilité au crédit d'impôt en raison de l'âge passera ainsi de 65 à 70 ans. La conséquence financière de cette hausse graduelle de l'âge de l'admissibilité à ce crédit d'impôt sera donc que toutes les personnes âgées nées à partir de 1951, perdront d'ici 2021, près de 300 millions de dollars en crédits d'impôt. Ce sont donc les personnes âgées à faible et modeste revenus du Québec qui seront les plus touchés par cette mesure inique d'austérité budgétaire du gouvernement de Philippe Couillard.

N'y a-t-il pas là quelque chose de parfaitement immoral pour les élus du Parti libéral du Québec, grassement rémunérés à même nos taxes et nos impôts, à avoir adopté une mesure aussi injuste envers les personnes les plus vulnérables de notre société. Il y a là de quoi nous indigné fortement et de crier à l'injustice», a précisé le président Côté

Où était la Ministre des aînés Francine Charbonneau lors de l'adoption de cette mesure inique?

Où était la ministre responsable des personnes âgées, madame Francine Charbonneau, députée de la circonscription électorale de Milles-Îles, lors de l'adoption par le gouvernement de Philippe Couillard, de cette mesure particulière qui porte atteinte aux conditions économiques des personnes âgées du Québec? Où était-elle lors de l'adoption de cette mesure qui fera perdre à un couple de retraités un montant de 1 000\$ par année?

Que fera le gouvernement Couillard avec l'argent économisé sur le dos des personnes âgées?

Selon le ministre des finances Carlos Leitaó, cet argent qui sera économisé sur le dos des personnes âgées serait entièrement utilisé pour financer la bonification de l'incitation au travail à l'égard des travailleurs d'expériences âgés de 63 ans ou plus. Ainsi de conclure M. Côté président de l'AQDR Beauce-Etchemins «le gouvernement Couillard a décidé d'appauvrir Ti-Jean pour enrichir Ti-Paul».

-30-

Source: AQDR-Beauce-Etchemins 418 222-0000